

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 41 (1961)
Heft: 4

Artikel: La Suisse à contre-courant
Autor: Lüthy, Herbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse à contre-courant

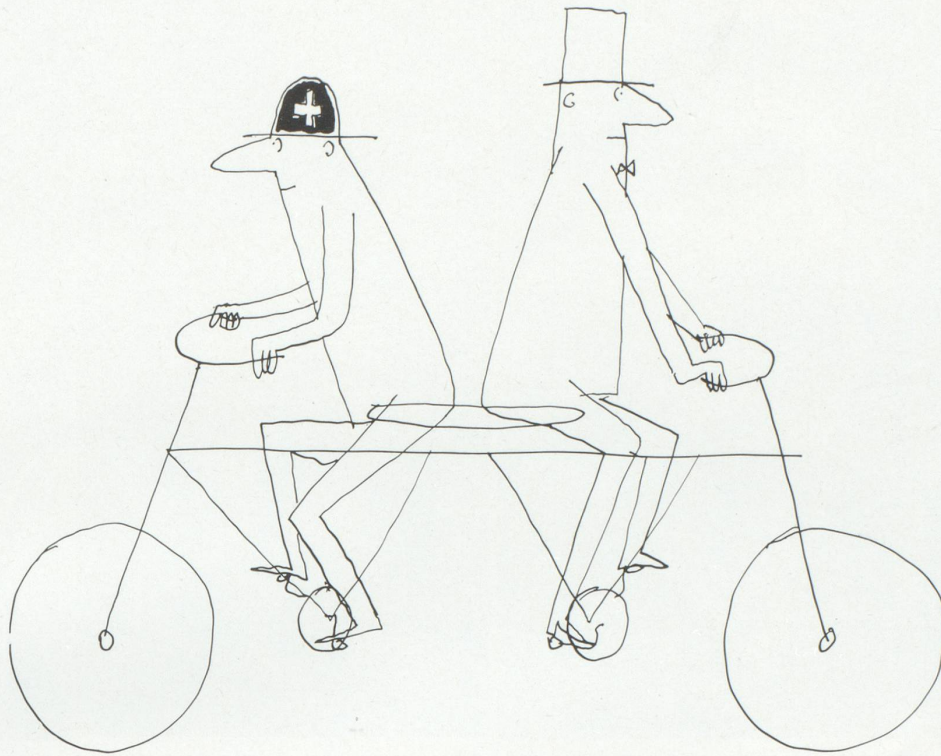
par Herbert Lüthy

Professeur à l'École polytechnique fédérale

Les bons portraits de famille ne se font pas par des membres de la famille. Et il faudrait ne pas être Suisse pour faire un bon portrait de la Suisse. Les membres d'une même famille, en général, ont conscience d'être des individus très différents, au physique comme au moral, et ils ne s'aiment pas forcément. Il faut un œil étranger pour leur trouver le même nez, un comportement commun, bref, un « air de famille ». Les Suisses non seulement ont conscience d'être différents, mais ils adorent leurs différences, ils aiment se railler ou médire d'un canton ou d'une ville à l'autre, et si, au fond, ils aiment ou du moins supportent leurs compatriotes, c'est précisément pour leur dissemblance. Si l'on demande à l'un d'eux ce qu'il est, il répondra bien rarement : je suis Suisse; il sera Bâlois — en précisant bien qu'il s'agit de Bâle-Ville, et de la Rive gauche — ou Vaudois, ou Grison. Il faut les voir du dehors pour découvrir en quoi ils se ressemblent; et l'un des traits saillants de cette ressemblance, c'est précisément ce patriotisme local, ce particularisme ombrageux et parfois caricatural, le « Kantöngeist » qui constitue, en ayant l'air de la nier, l'unité de la Suisse. Il y a là quelque chose de déconcertant pour l'observateur venu d'une des grandes ou moins grandes nations d'Europe ou même des nouvelles nations en formation à travers le monde, si soucieuses de leur unité. Un autonomiste breton, ou basque, ou alsacien a toutes les chances d'être un mauvais Français; un autonomiste gallois, d'être un Anglais suspect; un autonomiste trentin, ou sicilien, en Italie, ou andhra, dans l'Inde, ou achanti, au Ghana, sans même parler du Katangais au Congo, sera un danger pour l'unité nationale. Mais un autonomiste valaisan ou grison ou appenzellois sera le patriote suisse modèle, le type d'homme même à qui la Suisse doit son existence. Et d'ailleurs il n'y a pas d'autonomiste valaisan ou grison ou appenzellois parce que le Valais, les Grisons ou les deux Appenzell sont non seulement autonomes mais, aux termes de la Constitution, souverains; l'article premier de la constitution suisse défi-

nit la Confédération comme l'alliance des peuples des vingt-deux cantons ou États souverains de la Suisse. Tous les États modernes se sont formés en luttant contre le particularisme de leurs parties constituantes; la Suisse, elle, est née et s'est maintenue, à travers les crises souvent graves de son histoire, par le particularisme même de ses parties constituantes, de ses « vingt-deux peuples » pour reprendre l'expression pittoresque de sa loi fondamentale.

La Suisse ne tient pas beaucoup de place sur la mappe-monde; c'est cette petite tache au milieu de l'Europe, et qu'on traverse en train, de Bâle à Chiasso, en quatre heures et demie, petit pays qui donne l'impression de bien fonctionner et d'être assez content de soi, et à qui seule sa grande diversité topographique, typologique et linguistique sur si peu d'espace donne une dimension de grandeur : avec ses 5 millions d'habitants parlant quatre langues et de nombreux dialectes bien distincts même pour qui ne les comprend pas, partagés en deux grandes et en de nombreuses petites confessions religieuses, unissant les modes de vie de l'âge technique aux plus archaïques, et formant carrefour entre trois grandes cultures de l'Europe occidentale. Cette diversité, dont l'aspect linguistique n'est pas le plus profond, mais le plus susceptible de frapper l'imagination, comporte des servitudes. Comment s'appelle ce pays? Die Schweiz, la Suisse, la Svizzera, ou plutôt, par son triple nom officiel, die schweizerische Eidgenossenschaft, la Confédération suisse, la Confederazione helvetica : les postes suisses se sont tirées de la difficulté en inscrivant sur les timbres-poste un nom latin, à égale distance des trois langues officielles et des quatre langues nationales. Quant aux Suisses, à ceux que leurs occupations mettent en relations avec les diverses parties du pays, fonctionnaires fédéraux, hommes politiques, hommes d'affaires, enseignants, employés ou ouvriers se déplaçant d'un coin à l'autre, ils s'en tirent tout naturellement du mieux qu'ils peuvent dans une langue ou dans l'autre. On a dit beaucoup de mal, et non toujours sans raison, du français fédéral,



et pis encore de l'allemand fédéral, et il faudrait consacrer un chapitre particulier aux difficultés de l'italien, qui est la langue maternelle d'à peine un vingtième de notre peuple, et du romanche, langue isolée de montagnards, ou plutôt cinq langues antiques parlées chacune par quelques milliers de personnes. Servitudes, difficultés, malentendus, complication des rouages : toujours est-il que nous nous en accommodons, que toutes les activités gouvernementales, administratives et économiques, tous nos débats qui dépassent le plan local, bref tout ce qui est proprement suisse, se déroule dans cette pluralité des langues qui est aussi une pluralité de façons de penser et de sentir, et que cette complication ne nous apparaît pas comme une gêne, mais comme une richesse qu'il nous faut conserver précieusement. Une Suisse unitaire et uniforme ne nous paraîtrait plus avoir de raison d'être.

Et pourtant, chose qu'on oublie ou qu'on ignore trop souvent, cette pluralité culturelle et linguistique de la Suisse est chose relativement récente. Les traditions fondamentales de ce pays et les cinq premiers siècles de son histoire sont à peu près exclusivement alémaniques, comme les trois quarts de sa population sont alémaniques. Comment se fait-il donc que la Suisse ait pu attirer et maintenir dans son orbite des populations de langue française et italienne qui, placées devant le choix — car le choix leur était offert dans des conditions assez dramatiques —, ont librement préféré être Suisses, sans crainte d'être écrasées dans cet amalgame aux trois quarts germanique ? Il a fallu, évidemment, une condition fondamentale : que le choix politique d'être suisse ne diminue en rien la liberté d'appartenir à l'ensemble culturel français ou italien ; autrement dit, que la majorité alémanique ne tente jamais, même dans les petites choses — surtout dans les petites choses —, d'imposer sa loi, ses façons de penser et de se comporter, aux régions non alémaniques. Mais l'extraordinaire est que cette condition n'a jamais eu besoin d'être formulée ; elle a toujours semblé aller de soi. Même à l'époque où un groupe de cantons alémaniques régnait sur le Tessin,

et les Magnifiques Seigneurs de Berne sur le pays de Vaud, ces seigneurs firent l'effort de régner dans la langue des sujets. Ainsi, quand les armées du Directoire et de Bonaparte apportèrent la liberté sur la pointe de leurs baïonnettes, ces sujets voulurent bien être libres, c'est-à-dire autonomes, mais libres et autonomes en Suisses — *liberi e Svizzeri*, comme les Tessinois l'inscrivirent sur leurs drapeaux — plutôt que d'aller se fondre dans leurs nations respectives ; et le Valais, Genève et Neuchâtel, qui avaient été incorporés à la France, se hâtèrent dès la défaite des armées napoléoniennes de demander leur adhésion à la Suisse. Il y a là, au moment de la plus grande impuissance de la Suisse envahie et bouleversée de 1800-1815, une sorte de miracle qui est peut-être le plus grand de l'histoire suisse, et dont on parle trop peu, car c'est de cette époque que date la Suisse moderne que nous confondons trop volontiers avec la Suisse de toujours, et d'où elle tire sa justification depuis un siècle et demi.

Faut-il en chercher le secret dans le caractère de ce peuple, qui serait plus doux, plus tolérant, plus ouvert aux mœurs et aux idées des autres que ne le sont les peuples de ce bas monde ? Certainement non ; c'est plutôt le contraire : l'histoire suisse ne brille ni par la douceur, ni par la tolérance, ni par l'ouverture d'esprit, et aujourd'hui encore, ces vertus civilisées ne sont pas tout à fait acclimatées chez nous. Faut-il alors chercher l'explication dans les accidents de l'histoire ? Certainement il y en a, et je veux en citer deux qui ont une importance très grande pour la bonne harmonie de notre cohabitation linguistique. La Suisse, ou plutôt cette alliance de vallées et de villes qui s'est formée et développée aux XIII^e-XV^e siècles en Suisse alémanique, a défendu et sauvegardé une tradition germanique de démocratie locale contre toutes les tendances unificatrices et impériales qui ont fini par l'emporter en Allemagne ; défense de la démocratie locale qui, sur le plan linguistique, s'est manifestée par cette vigueur du dialecte local en Suisse alémanique qui fait qu'un Allemand d'Allemagne s'y sent aussi dépaysé qu'un Italien ou un



Valaisan, Genevois, Bernois, Fribourgeois, Neuchâtelois, Vaudois, Saint-Gallois, Tessinois ou Appenzellois..., ils sont conscients d'être différents les uns des autres, mais ils adorent leurs différences et le principal trait de leur ressemblance c'est précisément leur patriotisme local et ombrageux.

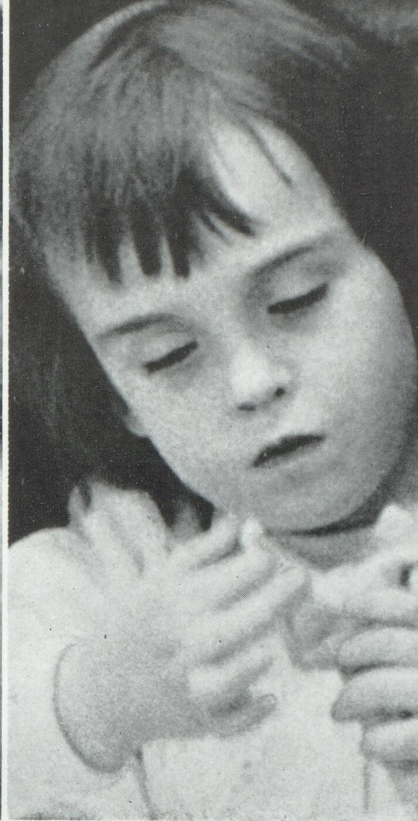
Les photos des pages 38, 39, 40 et 41 sont de Jean Mohr et Armand Abplanalp.

Espagnol, et qui à certains moments encore récents de notre histoire a pris la valeur d'une manifestation politique. Contrairement au français qui se parle en Suisse romande comme en France, du moins en principe, l'allemand est en Suisse alémanique une langue officielle, presque savante, écrite mais non parlée, et dont dans la vie quotidienne on ne se sert qu'avec réticence; et si, à Zurich, à Berne, ou mieux encore dans de petites localités de Suisse alémanique, vous demandez votre chemin en français, je ne dis pas que vous vous ferez mieux comprendre, mais vous avez de bonnes chances de vous faire mieux recevoir que si vous vous exprimez en allemand non dialectal. Attitude déplaisante, et parfois mesquine, mais qui a ses raisons lointaines et ses raisons proches : à plusieurs époques la Suisse alémanique a dû mettre de la passion à prendre ses distances à l'égard de l'Allemagne... et de l'allemand. Voici un de ces mécanismes secrets de compensation qui corrigent le déséquilibre numérique et qui mettent la langue minoritaire à parité, ou même en situation privilégiée, à l'égard de celle du plus grand nombre. En voici un autre : l'équilibre confessionnel. L'histoire a fait que sur cinq cantons de langue française, trois soient protestants et deux catholiques, soit à peu près la même proportion qu'en Suisse alémanique, ce qui crée des solidarités et des affinités qui contrebalancent les affinités linguistiques. De même, il y a des partis conservateur, libéral, socialiste, mais il n'y a pas de parti romand ou de parti alémanique. Nulle part, dans aucun domaine, Suisse alémanique et Suisse romande ne forment deux blocs solidaires qui s'affrontent, comme par exemple la Belgique wallonne et la Belgique flamande; en Suisse il n'y a jamais deux blocs, il n'y a qu'une mosaïque richement colorée où toutes les diversités linguistiques, confessionnelles, régionales, politiques, de genre de vie et de sensibilité s'entrecroisent et se combinent à l'infini; il n'y a jamais une majorité et une ou plusieurs minorités, mais il n'y a pour ainsi dire que des minorités qui, à chaque question posée, se combinent de façon imprévisible en majorité de rencontre. De sorte que

la définition simpliste et courante de la démocratie comme d'un régime où la majorité décide et où la minorité se soumet, ne s'applique pas à la Suisse, car la Suisse ne la supporterait pas; elle n'est pas une démocratie soumise à la loi de la majorité, mais un ensemble de petites démocraties locales communales et cantonales, qui règlent chacune leurs propres affaires et qui ne règlent en commun, plus souvent par compromis que par décision majoritaire, que les questions qui dépassent le cadre local.

* * *

Car, disons-le carrément, la Suisse, dans les formes vivantes ou pétrifiées de son système de gouvernement, est en effet le pays le plus archaïque de l'Occident, et certains traits de sa mentalité et de ses institutions seraient peut-être plus accessibles à un Congolais attaché à sa tribu et à son village qu'à l'un de nos voisins français rompus aux disciplines de l'État un et indivisible; car les structures profondes de ce pays remontent à une époque qui ignorait la notion moderne de l'État. L'originalité de la Suisse n'est cependant pas tant dans les débuts médiévaux de sa formation que dans le fait que ces vieux fondements ont résisté aux bouleversements de l'époque moderne et ont été assez flexibles pour s'adapter aux besoins nouveaux. Les origines s'insèrent dans un mouvement qui embrassait alors toute l'Europe occidentale et centrale, le mouvement d'émancipation des communes urbaines ou rurales qui achetaient, arrachaient ou extorquaient partout leur autonomie aux seigneurs temporels ou spirituels et se liguèrent pour défendre leurs libertés contre les princes. Libertés au pluriel et non au singulier, communales et particularistes, non individuelles et égalitaires, libertés conçues non comme un droit de l'homme — de tous les hommes — mais comme un privilège acquis ou conquis par une communauté d'hommes qui s'obstine à gérer elle-même ses propres affaires, à vivre sous ses propres lois, à se faire juger par ses propres juges, à s'imposer ses propres servitudes : bref, cette liberté



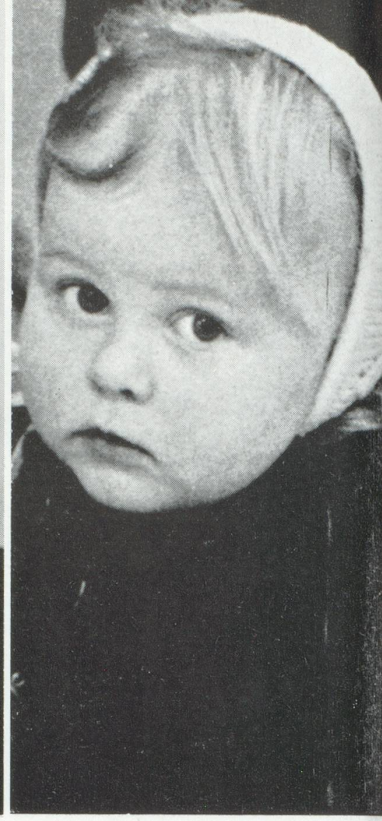
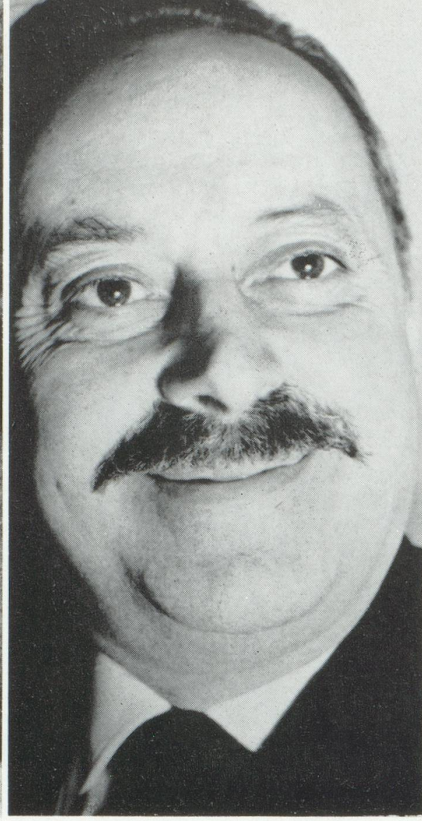
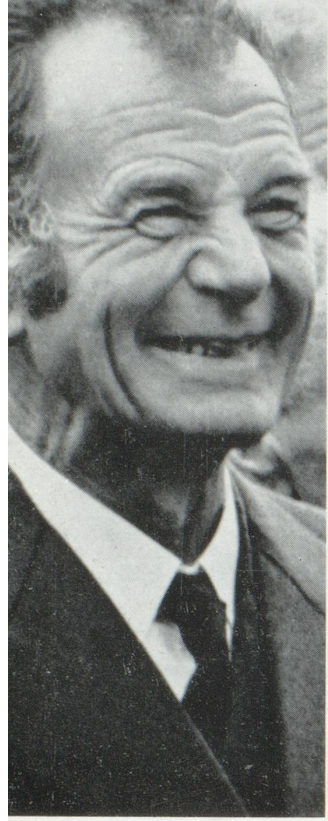
primitive — dirai-je tribale? — qui s'exprime dans la revendication lapidaire de la première charte des trois cantons suisses : nous ne voulons pas de juges étrangers à nos vallées; traduisons : que personne ne se mêle de nos affaires. S'il y eut alors une particularité de la Suisse, c'est que le mouvement y puisait sa force élémentaire non dans les villes, comme en Allemagne et en Italie, mais dans les communautés alpestres à qui leurs montagnes tenaient lieu de remparts et dont les institutions collectives étaient celles mêmes de la communauté économique : la même assemblée de printemps qui, dans chaque vallée, de toute façon devait se réunir pour régler la date de l'alpage des troupeaux, nommer les bergers, organiser les travaux communs pour la réfection des chemins et des ponts détruits par l'hiver, décidait aussi du choix des chefs politiques et des juges de paix et, au besoin, de la paix et de la guerre.

Ce sont ces communes montagnardes qui ont fourni à la Ligue suisse son réduit imprenable et sa force militaire redoutable venant renforcer les milices des villes préalpines, alors que partout ailleurs, tôt ou tard, le mouvement communal dispersé fut écrasé par les armées princières. Cent ans après la première charte des trois cantons, l'alliance des communes libres de Suisse remportait ses victoires décisives et définitives contre les armées féodales au moment précis où, en 1388, ses alliés de l'autre côté du Rhin, les villes d'Allemagne du Sud, étaient battus et leur Ligue dissoute par l'armée des princes. C'est à ce moment que le destin de la Suisse se sépare de celui de l'Allemagne, même si la séparation formelle n'est venue que bien plus tard : la Suisse resta désormais le réduit du particularisme communal dans une Europe où partout ailleurs l'avenir appartenait à l'État territorial unificateur.

Passons sur le reste de cette histoire souvent tumultueuse et anarchique et sur les siècles de stagnation, encore que tous ses épisodes aient marqué durablement le visage de ce pays : apogée de la puissance militaire, rendue stérile par l'impuissance politique d'une alliance de particularismes hétérogènes, et aboutissant à la retraite dans le

réduit défensif, puis à la neutralité du corps helvétique dans les affaires d'Europe, rendue définitive par la scission religieuse; sclérose des bourgeoisies urbaines repliées sur elles-mêmes, corruption des cantons mercenaires, désunion, débâcle et bouleversement par l'invasion révolutionnaire française qui a donné le coup de fouet cruel et salutaire pour un nouveau départ. Mais il faut bien retenir ceci, parce que c'est la clé pour comprendre ce pays : à travers toutes ces vicissitudes, la Suisse est restée, ou plutôt est devenue, de façon plus complète et plus équilibrée, cette alliance de communes indépendantes qui n'ont fini par déléguer certaines compétences à un exécutif commun que lorsqu'il fut évident qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauvegarder l'essentiel de l'autonomie locale. L'État fédéral, c'est essentiellement la diplomatie commune, la défense commune et, plus récemment, la caisse commune mises en place pour soutenir l'autonomie de chaque communauté qui y participe. La Suisse s'est ainsi développée à contre-courant de toute l'évolution européenne des derniers siècles; en maintenant l'essentiel de ses anciennes structures médiévales, elle n'a connu ni l'État territorial administratif unifié et centralisé, ni l'élaboration de la doctrine de la souveraineté une et indivisible qui, dans les États monarchiques, a préparé le terrain à la démocratie unitaire et égalitaire; elle n'a pas connu, par conséquent, l'identification de l'État et de la nation, et elle a passé à travers l'âge des nationalismes — cette époque dont l'Europe d'aujourd'hui contemple les ruines — non seulement sans y participer, mais en y opposant le défi permanent d'une fédération multi-nationale et multi-communautaire. Par son existence, par sa conception de la vie des communautés librement unies, la Suisse a été la négation de tout ce qu'on considérerait comme le cours inéluctable de l'histoire vers les grandes masses organisées, et la démonstration obstinée de ce que les hommes peuvent se gouverner eux-mêmes sans tomber sous le joug de leur appareil gouvernemental.

Si j'essaie de définir ce système de gouvernement, je sens la pesanteur de l'histoire, car il y a fallu des siècles de



rodage, et je retombe dans une difficulté linguistique qui se pose même entre compatriotes suisses de langue différente, car décidément rien n'est simple dans ce pays. Quand les Suisses alémaniques parlent de notre État avec une certaine solennité, ils disent : *die Eidgenossenschaft* ; quand ils en parlent familièrement, ils disent : *der Bund* ; et ces deux termes, avec la même nuance de gravité, alternent dans les articles de notre constitution fédérale, dans les lois et dans les messages officiels. Le second terme, *der Bund*, signifie alliance; le premier, solennel, signifie alliance jurée, avec son plein sens religieux de serment irrévocable et indissoluble, repris du premier texte constitutif de la Ligue helvétique, la charte de 1291, où les hommes des trois cantons s'appellent *coniurati*, les conjurés. Il n'y a aucun autre État moderne qui se désigne de la sorte, et il est parfaitement impossible de traduire ces termes en langage juridique international; en allemand même, ils n'évoquent tout au plus que de vagues souvenirs remontant aux époques d'anarchie de l'Empire romain germanique. Ce qui est plus paradoxal, le français et l'italien, langues de précision juridique, et donc les Suisses de langue française et italienne, n'ont pas de termes équivalents, ce qui est une source de malentendus d'autant plus irritants qu'ils sont le plus souvent imperceptibles; ils parlent de Confédération, mot savant tiré des manuels de droit public, qui n'a ni la saveur populaire ni la force d'évocation quasi mystique d'*Eidgenossenschaft*; mais cette confédération est aussi une fédération et une alliance; la Constitution, version française, porte le titre : Constitution fédérale de la Confédération suisse, pour la définir dans son article premier — que j'ai déjà cité — d'alliance de vingt-deux États souverains.

Un spécialiste de droit public lèverait les bras au ciel devant une telle confusion juridique. Mais la Suisse n'est pas un être de raison; elle n'a que son histoire pour se définir. Cette confusion apparente est celle d'une longue histoire dont les étapes successives — cantons alliés, cantons confédérés, cantons soumis à une autorité fédérale commune —

se sont superposées sans que le présent ait jamais aboli le passé : toutes les formes anciennes restent présentes dans la forme actuelle. Dans la mentalité suisse, dans la tradition non écrite, et jusque dans la Constitution et dans les institutions actuelles, la Suisse est toujours fondamentalement cette alliance défensive de communautés particularistes petites ou même minuscules, dont le but n'était pas de se fondre dans un État, mais de défendre en commun la particularité de chacun; et si les nécessités du monde moderne, les dimensions et le brassage sociologique de l'économie moderne et aussi la longue habitude de vie en commun ont progressivement resserré cette alliance, de confédération d'États en État fédératif, jusqu'à la faire ressembler à un État unitaire fortement décentralisé, elle n'en perdrait pas moins sa raison d'être le jour où elle ferait place à l'unité de commandement imposée au nom de la majorité ou de l'efficacité.

Les rares étrangers qui ont pris la peine d'étudier de près nos institutions et leur fonctionnement ont toujours été frappés par leur archaïsme, par leur anachronisme même dans le monde moderne; et je prends « moderne » dans le sens le plus large, puisqu'il y a 250 ans déjà qu'un ambassadeur britannique en Suisse, dans un livre publié en 1713, déclarait qu'il était impossible de faire entrer la Suisse dans une catégorie de forme d'État moderne. La Suisse, alliance de communes autonomes : rien de plus étonnant pour un étranger que d'apprendre qu'au fond il n'y a pas de citoyenneté suisse, qu'au sens propre du mot on ne naît pas Suisse, mais citoyen de Thun, de Pom-paples ou de Valpaschün, et que ce n'est que cette citoyenneté communale qui confère ensuite celle du canton de Berne, de Vaud ou des Grisons, et du fait de celle-ci, les droits de citoyen suisse. Ou bien, voyons le fonctionnement de cette démocratie suisse, de préférence hors de grandes villes où elle se noie un peu dans l'anonymat des foules : cette cascade de votes populaires qui, chaque dimanche, porte aux urnes les habitants de dizaines et de dizaines de communes pour élire leurs fonctionnaires, approuver telle



dépense communale, décider d'un projet de voirie ou de construction scolaire; puis, les affaires communales réglées, ce sont les élections et les votes cantonaux, et enfin, plus espacés, grandes vagues à la surface d'une eau constamment agitée en profondeur, les votes de portée fédérale; et je ne parle pas de ces cantons où l'on peut voir encore le peuple souverain selon Rousseau en chair et en os, les hommes de la vallée physiquement assemblés pour débattre et décider à visage découvert les questions d'intérêt commun. Si l'on pense que ce sont là des formes anciennes pieusement conservées, mais qui n'ont plus guère qu'une valeur de curiosité touristique, alors examinons en traversant ce petit pays les résultats de cette démocratie locale. Exemple le plus simple : le réseau ferroviaire suisse, le plus dense du monde, qui au prix de lourdes servitudes et de charges d'exploitation supplémentaires a dû se plier aux besoins de la moindre localité, de la vallée la plus perdue, non selon les lois de la rentabilité, mais selon la volonté du peuple; il est le résultat de luttes politiques farouches, de ce mouvement de « démocratie ferroviaire » qui au siècle passé a dressé les petites communes suisses contre les projets centralisateurs des grandes villes, Winterthour contre Zurich, Yverdon contre Lausanne, Le Locle contre Neuchâtel. Et comparons ce réseau avec celui, par exemple, de la France, où tout part de Paris et aboutit à Paris avec une admirable régularité géométrique, et où les bonnes communications avec la capitale ont décidé de la prospérité ou de la décadence, de la vie ou de la mort de régions entières : voilà en quoi l'État centralisateur se distingue de l'alliance fédérale. Et puis surperposons à la carte ferroviaire, la plus simple à lire, celle des activités économiques et des mouvements de population. Cette répartition des industries sur toute la Suisse, jusque dans les régions apparemment les plus reculées, cette implantation d'entreprises aux activités internationales dans de petites villes de campagne, qui a fait la solidité et l'équilibre des structures sociales de ce pays et lui a évité les horribles concentrations industrielles du XIX^e siècle, avec leurs bidonvilles et leur pro-

létariat déraciné, elle n'est pas sans relation avec le régime politique, avec cette force de la démocratie locale qui a permis aux communes et aux régions de s'opposer à l'inhumaine rationalité économique. Certes, tout se paie et tout avantage a son revers : pour qui ne compare les pays que par leurs capitales, la Suisse manque de prestige, car elle n'a aucune capitale prestigieuse, mais en contrepartie elle n'a pas de provinces abandonnées, anémiées et endormies; elle est un pays dont la vie ne se concentre pas en quelque lieu privilégié, mais circule dans le corps tout entier. Ceci vaut bien cela.

C'est même dans ce domaine que la réussite est la plus éclatante, parce qu'elle est une réussite contre nature; car la nature, elle, a fait de la Suisse un pays pauvre et démuné, au sol en général ingrat et pour un tiers stérile, privé de minerais, de matières premières, de port de mer, de communications faciles, riche seulement en pierres et en eau. Pays pauvre qui, avant d'exporter des montres, des appareils de précision, des brevets et des ingénieurs, en a été réduit à exporter des soldats et des valets de ferme; avant de devenir un pays d'immigration de main-d'œuvre étrangère, la Suisse, tout au long de son histoire, a été un pays d'émigration dont les fils allaient gagner leur pain ailleurs. Là aussi, notre constitution, qui date du milieu du siècle dernier, porte les traces d'une pauvreté encore récente : la place qu'y occupe l'assistance aux indigents, plus exactement les devoirs de la commune à l'égard de ses citoyens indigents, a aujourd'hui l'air un peu anachronique, mais c'était là un des aspects essentiels de la solidarité communale et l'un des liens qui attachaient le citoyen à sa commune qui restait son dernier refuge dans le malheur. La Suisse, aujourd'hui, passe pour riche, et en tout cas elle est aisée; mais cette aisance a été durement conquise miette par miette, de génération en génération, par un travail dur et consciencieux et par une économie des ressources limitées qui, là encore, ne se sépare pas des structures politiques. Car cette économie des ressources matérielles et humaines est rarement le fait d'une grande admi-

nistration d'État mercantiliste ou planificateur qui manie les grandes masses des revenus nationaux, mais elle est bien caractéristique d'une petite communauté luttant pour son existence et se sachant solidaire du succès de son entreprise qui fait vivre ses habitants — solidarité qui, dans une commune horlogère du Jura ou cotonnière de Glaris, a toujours singulièrement atténué les antagonismes sociaux. Il y a un sens concret, physique, de l'intérêt commun, des responsabilités partagées, un respect des deniers publics et de la propriété publique, qui ne s'acquiert guère dans la gestion anonyme d'un grand État administratif et moins encore dans la masse dépersonnalisée des grandes concentrations industrielles; c'est en délibérant des dépenses d'une commune petite ou moyenne que chacun se rend compte qu'il s'agit de ses propres affaires. Cette tradition, et la mentalité qui en est sortie, a certainement ses côtés déplaisants; il y a une certaine mesquinerie suisse, une horreur de l'inutile, un conformisme social hostile aux fantaisies, qui a rendu ce pays peu aimable aux génies et aux grâces. On sent encore, dans la génération qui a vécu les angoisses des années trente, combien tout ici a été difficile et durement acquis, dans une compétition internationale où ce petit pays sans ressources propres suffisantes et sans grand marché protégé a dû affronter des géants armés de toute l'armature du protectionnisme moderne. Cela appartient au passé, semble-t-il, et nous prospérons grâce à nos positions laborieusement acquises, à un capital accumulé, à une technique bien rodée, à un renom de qualité bien assuré, grâce à nos brevets et aux ramifications internationales de nos grandes sociétés aux filiales et aux investissements mondiaux. C'est bien; mais je craindrais pour une génération qui aurait oublié que rien n'est plus fragile que les situations acquises qu'on ne regagne pas tous les jours par un effort renouvelé, et que l'économie suisse est une conquête contre la nature des choses qui ne nous permettra jamais de nous reposer sur nos lauriers — ils se faneraient vite.

* * *

Ai-je trop fait l'éloge de la Suisse? J'ai essayé, par quelques traits bien sommaires, d'expliquer comment ce pays s'est fait, sur quelles traditions, au prix de quels efforts; j'ai aussi essayé de dire comment la Suisse se voit elle-même, ce qui est essentiel pour qui veut y comprendre quelque chose. Mais se voit-elle vraiment telle qu'elle est? C'est une autre question, et ce n'est pas seulement l'étranger, mais le Suisse d'esprit critique qui a parfois l'impression que nous vivons sur un passé qui n'est plus tout à fait vivant, que nous nous sommes fait une idée, ou plutôt une idéologie ou un mythe de ce qu'est la Suisse, et que nous fermons les yeux pour ne pas voir combien la réalité présente en est différente. La démocratie selon Rousseau, cette assemblée des hommes libres et en armes, où les opinions s'affrontent à visage découvert et où le vote à main levée exige qu'on ait le courage de son opinion, elle est toujours, consciemment ou non, au fond de notre conception de la démocratie, et les grands mouvements victorieux de la démocratie directe, au siècle dernier encore, ont réellement été des vagues d'assemblées d'hommes libres à ciel ouvert qui ont balayé le pays. Mais où, en dehors des vieux cantons à Landsgemeinde, cette réalité existe-t-elle encore? J'ai été parfois frappé et parfois amusé de trouver cet argument sentimental s'opposer au vote des femmes, dans la bouche d'hommes de Suisse alémanique surtout qui ne ressemblent en rien aux Stauffacher et aux Winkelried des époques héroïques. La Suisse, fédération de communes libres qui gèrent leurs propres affaires sous leur propre responsabilité? Nous tenons à cette conception, et nous savons qu'elle garde toute sa vitalité dans bien des régions de la Suisse, mais qui, hélas, ne sont pas nos régions-pilotes. Dans une ville comme Zurich, ou Genève, ou Bâle, où les citoyens instruits et soucieux des affaires de leur ville sont déjà une minorité et où le bon tiers des électeurs est fourni par des résidents de passage qui ont moins de deux ans de séjour dans la ville, que

devient cette gestion responsable de la petite patrie commune? Dans mon quartier de Zurich où j'habite depuis deux ans, je suis périodiquement appelé aux urnes pour désigner des instituteurs de telle école primaire ou un juge pour tel tribunal de district, ou pour approuver telle correction de rue; j'avoue à ma honte que dans la plupart des cas j'ignore les noms qui me sont proposés et le pour et le contre de la correction, et je ne peux même pas me consoler en me disant que je suis un cas isolé. Et dans les communes périphériques des grandes villes, qui deviennent des communes-dortoirs où les habitants passent la nuit alors que leur travail, leurs achats, leurs fréquentations et leurs loisirs se situent en ville, que deviennent la vie communale, l'autonomie communale, la solidarité communale?

Malgré la forte résistance des structures et malgré le bel équilibre des régions, le brassage croissant de la société industrielle fait son travail, et de moins en moins la commune d'habitation, moins encore la commune d'origine et de citoyenneté, n'est le cadre vivant de la vie sociale. On sait combien la Landesplanung, l'aménagement du territoire suisse, est rendu difficile par les autonomies cantonales et communales; or si l'occupation du sol continue à être abandonnée aux hasards des initiatives dispersées, nous avons l'affreuse perspective de voir d'ici dix ou vingt ans un même paysage urbain ou suburbain ininterrompu s'étirer du lac de Constance au lac de Genève: voici comment l'esprit d'indépendance locale peut finir par détruire le milieu même où il peut respirer. Et je n'ai pas besoin de rappeler dans quels labyrinthes artificiels nous nous sommes engagés pour défendre nos vieilles structures paysannes, à coup de subventions, de garanties et de protections: c'est, à quelques nuances près, la même bataille d'arrière-garde menée dans tout l'Occident, et qui est son plus lourd handicap dans la coopération avec le Tiers-Monde. Car les cadres de la vie traditionnelle éclatent partout. Passons en avion au-dessus de Bâle: on verra une agglomération qui s'étend de tous les côtés, du côté de la France et de l'Allemagne aussi bien que des cantons voisins; et alors on cherchera là-dedans le canton souverain de Bâle-Ville, avec son peuple souverain: cet État-canton n'est plus qu'un quartier central d'une ville qui de partout dépasse ses frontières, et même celles de la Suisse. Nos villes tentaculaires sembleront modestes à qui vient de New York, ou Londres, ou Paris; pour les cadres politiques de la Suisse, elles sont déjà démesurées. L'économie suisse va bien, beaucoup trop bien pour son style de vie traditionnel; pour faire face à ses commandes, elle doit faire appel à une main-d'œuvre étrangère qui dépasse déjà le dixième de la population suisse, et nous sommes en train de nous demander si l'interdépendance économique ainsi créée s'accommodera à la longue de notre particularisme: à une époque où le patron n'est plus nulle part « maître chez lui », il est dangereux de devenir un pays-patron. Nous discutons âprement de l'attitude à prendre à l'égard de l'intégration économique européenne, qui pour beaucoup de Suisses est devenue une sorte de cauchemar; or, tandis que nous en discutons comme si c'était une chose à prendre ou à laisser, cette intégration se fait, jour par jour, insidieuse et irréversible, et ce n'est pas le refus de participer à son organisation qui l'arrêtera.

Il semble que nous sommes en désaccord avec nous-mêmes et que notre volonté de rester dans la course économique nous met continuellement en contradiction avec notre volonté politique de rester ce que nous sommes, ou plutôt ce que nous étions. Or les relations entre structures politiques et économiques ne sont pas à sens unique. Il suffit d'écouter autour de soi pour apprendre que, çà et là, nos mécanismes démocratiques si bien rodés, si merveilleusement équilibrés et compliqués, commencent à se gripper. On vous dira que l'esprit n'y est plus, que la vie communale s'endort ou se meurt, que les syndicats professionnels prennent le pas sur les partis politiques, que le fédéralisme se corrompt devant les tentations d'une caisse fédérale trop bien garnie, que la jeunesse se désintéresse des affaires publiques, que le citoyen se décourage devant le flot incessant des votations législatives. Et c'est



Landsgemeinde en Appenzell (Photo Jean Mohr)

vrai que les solidarités professionnelles ont pour beaucoup plus de réalité que les solidarités locales ou régionales, que la commune n'est plus nécessairement le cadre de la vie active et que souvent elle a cessé d'être une entité cohérente, que le canton ne peut plus réglementer ou coordonner une vie économique et sociale qui le dépasse; il est vrai surtout que la procédure consacrée de la législation sous contrôle populaire, organisée comme une course d'obstacles, était conçue pour une époque où les lois étaient rares, fondamentales et faites pour durer, alors que l'État d'aujourd'hui réglemente tout, pourvoit à tout et légifère à jet continu, non pour établir les règles durables de la vie en commun, mais pour diriger au jour le jour un processus perpétuel de changement à coup de dispositions éphémères qui auraient besoin d'une procédure moins lourde et solennelle.

Je ne vais pas pousser le tableau au noir. Malgré tout, l'infrastructure est solide, les institutions fonctionnent et la Confédération réalise toujours ce miracle d'unir ce qui partout ailleurs divise ou s'oppose : la souveraineté populaire pleinement exercée et l'efficacité du Gouvernement, l'unité de l'État et la liberté des individus et des

collectivités qui le composent, l'adhésion de tous à la chose publique et l'allégeance de chacun à sa communauté culturelle ou religieuse qui le relie aux autres nations; bref, la cohésion du tout dans la diversité des parties. Mais un pays qui vit est un pays qui change; et les institutions, surtout des institutions aussi fortement ancrées au sol, changent toujours plus lentement que la vie : c'est de ces retards des institutions sur la vie que résultent les crises, qui peuvent être des crises de croissance. Répartition des compétences entre communes, cantons et confédération qui va parfois à contresens; mauvaise séparation des domaines constitutionnel, législatif et réglementaire qui provoque cette inflation de votes populaires sur des questions accessoires ou futiles; rôle et responsabilité équivoques des organisations professionnelles dans la vie publique : tout le monde sent plus ou moins vaguement que tout cela a besoin d'être sérieusement révisé et qu'à laisser s'accumuler les retards d'adaptation, on va vers une crise des institutions. Crise qui peut-être se cumulera avec une autre plus grave, celle de nos relations avec le monde extérieur en plein changement, pour imposer des solutions nouvelles.

Cette crise, jusqu'à présent, est plus dans les esprits que dans les faits, et elle est difficile à cerner, car elle touche à l'idée même que nous nous faisons de notre existence et de notre rôle dans le monde. J'ai dit que, dans ses traits fondamentaux, toute l'histoire de la Suisse est allée à contre-courant de celle de l'Europe et qu'en devenant ce réduit des vieilles libertés communales et locales, en les développant et les modernisant sans jamais les lâcher, la Suisse a traversé les siècles d'absolutisme, d'étatisme et de nationalisme de ce continent sans y participer. Je pense toujours que, tout bien pesé, nous n'avons qu'à nous en féliciter; mais il n'y a pas de doute que cela nous a marqués. Cela nous a surtout marqués au cours de cette marche triomphale du nationalisme raciste, frénétique et sanguinaire qui a abouti à la grande guerre mondiale; dans ces années où elle devenait un îlot perdu dans la marée fasciste, la Suisse s'est repliée sur elle-même avec une telle intensité, elle s'est accrochée avec une telle ferveur aux seules valeurs de sa propre histoire qu'elle n'a pas encore tout à fait réussi à sortir de ce repliement. Mais elle s'y sent mal à l'aise, car elle avait toujours eu une conception plus grande de son rôle que celle de la simple conservation.

Jusqu'à une date assez récente — jusqu'aux temps de la Société des Nations au moins — on nous considérait volontiers, et nous nous considérions nous-mêmes, comme un modèle en réduction d'une future fédération des peuples, nous qui avions réussi à faire vivre en bonne entente, dans un même État, des populations allemandes, françaises et italiennes, et on nous demandait notre recette. Il est vrai que nous n'avions pas de recette, nous n'avions que notre histoire à raconter, une histoire si particulière qu'elle ne pouvait rendre aucun service à nos voisins qui, eux, ne pouvaient pas refaire leur histoire sur le modèle d'une autre. Depuis lors, on a bien cessé de nous demander notre recette et nous nous en sentons un peu frustrés; nous commençons même à nous sentir un peu solitaires, enfermés dans notre histoire à nous, dans notre passé trop vivant, alors qu'autour de nous l'Europe s'efforce de se détacher de son passé de mort et de chercher les voies de son unité. Or, dans cette recherche, la Suisse a été absente, et elle a eu longtemps l'air de l'observer de mauvaise grâce. Il y a bientôt cent cinquante ans, le Congrès de Vienne, en organisant l'équilibre des puissances européennes, proclamait que la neutralité suisse, au centre de cet équilibre, était dans l'intérêt de l'Europe entière; aujourd'hui où l'Europe n'est plus un équilibre de puissances, mais une presque réduite et menacée qui cherche son salut dans l'union, nous avons l'air de nous retrancher derrière cette neutralité contre cette union en devenir. Et pourtant, il suffit d'écouter un peu le Suisse moyen s'exprimer bien haut sur les événements du Monde ou de lire les commentaires des innombrables journaux grands ou petits pour savoir que ce pays neutre est le pays le moins neutraliste qui soit, et son bon peuple ne se prive pas de prendre parti, de huer d'un côté, d'applaudir et d'encourager de l'autre. Il serait facile de continuer ces paradoxes, et tentant de détailler les bonnes et les moins bonnes raisons des méfiances helvétiques. Mieux vaut essayer de saisir la logique de l'abstention, qui n'est pas moins forte ni moins exigeante que celle de l'engagement.

Au lendemain de la première Guerre mondiale, la Suisse, par un vote populaire passionné et acquis de justesse, a consenti des entorses à sa neutralité pour se joindre à la Société des Nations, en acceptant l'argument, irréfutable en théorie, que dans un Monde ou dans une Europe unis pour le maintien de la paix, la neutralité n'avait plus de justification morale. L'expérience a été décevante : la Société des Nations fut un club de vainqueurs, et de vainqueurs déjà désunis, pour le maintien d'un ordre international qui n'était bâti ni sur la force ni sur la justice, mais suspendu à mi-chemin entre les deux, et qui ne fut qu'un armistice. Nous n'étions pour rien dans l'établissement de cet ordre, et nous n'étions pour rien dans sa destruction; notre participation ni notre absence ne pouvait en rien modifier l'enchaînement des conséquences de situations et d'actes auxquels nous n'avions aucune part. La

leçon a été apprise, et c'était une leçon de modestie plus encore que d'égoïsme : en tant que petit pays au carrefour de l'Europe, nous ne pouvions guère faire plus pour le salut du monde que de veiller au nôtre, et faire de notre mieux pour préserver ce pays, comme un îlot, un asile et peut-être un terrain de rencontre en dehors de la violence. Nous avons également appris que le refus de participer à l'entre-déchirement des puissances ne signifiait pas indifférence morale et que, loin d'être contraire à la solidarité humaine, il était parfois la seule façon de la pratiquer — la seule digne d'un petit pays aussi longtemps qu'il n'était pas lui-même attaqué. Certes, l'histoire ne se répète pas, mais il est des engrenages dont elle ne sort que difficilement : celui qui s'est mis en marche en 1914 ne s'est pas encore arrêté. De nouveau, depuis la deuxième Guerre mondiale, toutes les innovations dans le domaine des relations internationales sont sorties de cette guerre, de l'alliance victorieuse d'abord, du conflit entre anciens alliés ensuite : tout, depuis les Nations-Unies, créées comme nouveau club des vainqueurs vite désunis, au plan Marshall et au pacte atlantique, ces deux leviers de l'intégration européenne occidentale, et au réseau inextricable de liens et d'entraves hérités du statut d'occupation de l'Allemagne qui ont formé l'infrastructure des communautés européennes. A travers toutes les tensions, les confusions, les divorces et les renversements d'alliances, le mouvement, à partir d'une situation où la Suisse n'était pas partie prenante, a évolué selon les règles d'un jeu qui n'avait jamais été le sien. N'étant ni co-héritière d'une victoire commune, ni impliquée dans la scission des alliés en blocs hostiles, elle a pu manifester ses sympathies, offrir ses services, prendre les strapontins offerts, collaborer utilement à toute entreprise qui ne supposait pas d'alignement politique; c'était l'attitude d'un voisin, généralement de bonne volonté, non d'un membre à part entière. Il ne semble pas que cette attitude détachée en marge de l'engrenage des conflits ait été nuisible à nos voisins, ou au Monde libre; mais qu'elle fût dans l'ensemble profitable pour la Suisse, pourquoi le taire? Cette position n'a pas toujours été commode, et elle est peut-être en train de devenir coûteuse : là n'est pas la question. Ne confondons pas les causes, les raisons et les conséquences : des capitaux se sont réfugiés en Suisse parce qu'elle s'efforce de rester en dehors des conflits et des blocs, elle ne s'efforce pas de rester en dehors afin que des capitaux se réfugient chez elle...

Il est vrai que, dans l'affreuse confusion entre les projets clairement énoncés de formation d'un grand espace économique européen et les desseins obscurément proclamés de Carolingie ressuscitée qui a longtemps marqué la querelle de l'intégration européenne, le débat a constamment mêlé les grandes questions de souveraineté politique aux arguties sur les avantages et les désavantages immédiats et comptables d'une organisation de Marché Commun pour tel et tel groupe d'intérêts plus ou moins influent. Après trois ans de fausses paniques et de fausses manœuvres, où la Suisse a eu sa bonne part de déboires, cette confusion est en train de se dissiper. Le Marché Commun, jadis conçu par ses pères sceptiques comme l'ébauche prudente, sinon comme le simulacre, d'une union politique trop longtemps prônée et trop lente à se faire, a depuis son entrée en vigueur acquis un dynamisme propre qui n'a plus besoin de justification idéologique et n'est plus au service que de sa propre expansion. Sa force d'attraction est devenue telle qu'il entraîne dans son orbite toutes les économies voisines — au prix de quelles mutations et de quels élargissements de perspectives — les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne le montreront. Si les gouvernements fondateurs veulent préserver la cohésion du « noyau » et reprendre le dessein originel d'union politique, il leur faudra désormais s'y attaquer de front, sans truchement économique, en élaborant des institutions politiques communes; et, en fait, ils s'y attellent. Sur les deux plans, rien n'est encore acquis, mais au moins les deux plans se distinguent de nouveau. Car, s'il est évident qu'une union politique aura ses contours et son infrastructure économiques distincts,

Ci-contre : *La cathédrale de Saint-Gall sous la neige*



elle n'aura ni besoin de se retrancher pour se définir, ni intérêt à limiter son aire d'expansion et d'attraction économique aux confins d'un pacte politique. Or, pour la Suisse, la question fondamentale face à l'intégration européenne était uniquement de savoir s'il était possible de s'y associer sans s'aligner d'avance sur les directives et les structures encore indéfinies d'un bloc politique en devenir, dans le domaine des relations avec le reste du monde d'abord, mais aussi, à plus longue échéance, sans aligner le régime de démocratie directe, pluraliste et particulariste du microcosme helvétique sur les procédures plus sommaires des législations européennes. Tout le reste est accessoire, et une fois cette question réglée — ou reconnue sans objet — on pourra discuter d'association, c'est-à-dire de *modus vivendi*, longuement, âprement, méticuleusement, comme il se doit, mais sans invoquer à chaque pas la Sainte Europe ou Guillaume Tell. Autour d'un groupement plus étroit, l'Europe aura de la place pour des voisins.

Il n'en reste pas moins un malaise helvétique dont la « panique de l'intégration » n'était qu'un symptôme, et qui ressemble fort à une peur de l'avenir. Nous avons bien changé. Il n'y a pas si longtemps, nous aimions expliquer nos institutions et nos traditions avec le sentiment d'enseigner aux autres la bonne façon de vivre : si seulement on nous écoutait, le monde se porterait mieux... Aujourd'hui, humblement ou aigrement, nous sentons le besoin de nous expliquer pour demander la compréhension pour notre attachement à des façons de vivre qui sont les nôtres, et rien de plus. Car nous voyons bien la nécessité des grands ensembles, et que le monde est voué à l'interdépendance de tous les peuples, et que l'âge des souverainetés nationales absolues va vers sa fin; mais quel sera, dans ce monde en gestation, l'avenir du petit État avec ses formes particulières de liberté et d'autonomie des communautés auxquelles nous tenons? Faut-il continuer, pour sauvegarder cet héritage, d'aller à contre-courant de l'histoire?

Tout bien considéré, il ne me semble pas que cette mélancolie, ou cette aigreur, soit justifiée. Il est certes vrai que la notion classique de souveraineté des États devient de plus en plus illusoire dans ce monde d'interdépendance organisée et de moyens d'extermination massive qui rendent hors d'usage le « droit à la guerre » pour des visées nationales, ce vieux critère suprême de la souveraineté, mais cette souveraineté classique échappe à tous, aux grands comme aux petits, et ce n'est pas pour les petits États qu'elle est la plus spectaculaire. Il est certainement vrai que le monde appartient à l'intégration des grands ensembles; mais dans ce monde apparemment divisé entre deux géants, nous voyons non seulement le déclin des vieux Empires, mais les signes de désagrégation des blocs qui semblaient

les plus monolithiques, les défis les plus impertinents lancés impunément aux colosses par de petits vassaux révoltés, et le temps paraît déjà loin où les « non-alignés » étaient des pestiférés. Depuis quelques années, il est né en moyenne un nouvel État par mois, aux chiffres de population et aux potentiels économiques et militaires souvent inférieurs à ceux de la Suisse, et jamais les petits pays indépendants n'ont formé une société plus nombreuse et plus remuante. Pourquoi n'y voir qu'une balkanisation, une floraison factice d'indépendances chancelantes et de souverainetés illusoire due à l'équilibre des blocs? Constatons simplement que de nombreux petits pays ont acquis à leur tour leur autonomie et font le difficile apprentissage de l'indépendance, et que le sens du processus historique, qui semblait aller vers le partage en deux du monde, en attendant la domination unique, s'en trouve déjà complètement renversé. L'histoire n'est pas un ruisseau emporté par un courant unique. Si le monde tend vers l'unification, il tend aussi, de toutes ses forces vives, vers l'autonomie des communautés même les plus petites, et ces deux aspirations ne sont pas nécessairement contradictoires. Toute l'histoire helvétique est là pour affirmer qu'il a été possible, au bout de longues anarchies et de conflits violents, de concilier sur un petit espace l'unité et la diversité, la cohésion du tout et l'autonomie des parties qui le composent: c'est cette synthèse réussie qui fit dire en 1913, à la veille des catastrophes, à l'historien français Élie Halévy que l'Europe était devant le choix entre la République suisse universelle et le césarisme guerrier. Nous ne sommes plus si sûrs de la valeur universelle de notre modèle en réduction, si satisfaisante pour notre orgueil de clocher; mais la prédiction, quant au fond, était-elle fautive, et aurions-nous cessé de croire à nos propres leçons? Par d'autres chemins et à plus grande échelle, il se pourrait bien que l'Europe réchappée, dans les tâtonnements de l'intégration, soit en train d'élaborer une synthèse analogue; essayons d'y apporter autre chose que des méfiances. Au-delà, à partir de situations radicalement opposées, par des cheminements en sens inverse mais convergents, ce que nous appelons le monde libre, mais aussi ce que nous appelons le monde totalitaire, semblent condamnés à chercher des formes d'organisation qui transcendent à la fois le morcellement en États souverains ou pseudo-souverains et la tyrannie du commandement unique. Notre époque, certes, ne nous invite guère à l'optimisme facile, et toute vue d'avenir n'est possible que sous cette réserve: pourvu que l'humanité survive. Mais pour autant qu'elle survive, il est permis de croire qu'elle ne cessera jamais d'être à la recherche d'un ordre humainement acceptable.

Herbert LÜTHY

